

23.09.2004 - 11:30 Uhr

Moniteur de la santé 2004: Les citoyens suisses veulent la qualité et la liberté de choix

Bâle (ots) -

Pour les citoyennes et les citoyens suisses, la qualité et la liberté de choix figurent au premier rang des priorités de santé publique. Malgré la pression exercée sur les primes et les critiques exprimées tant par les responsables politiques que par les médias envers la loi sur l'assurance-maladie (LAMal), cette dernière bénéficie d'un jugement positif de la part d'une majorité de citoyens - la tendance étant à la hausse. Le catalogue actuel des prestations fait aussi l'objet d'une large acceptation. Les recettes politiques réclamant des restrictions dans ces valeurs de base ne recueillent pas de majorité. Par ailleurs, tous les patients doivent également continuer à avoir accès aux nouveaux traitements et aux nouveaux médicaments. Il existe en revanche une disposition à renoncer aux prestations pour les maladies de moindre importance. Etabli par l'Institut de recherches gfs.berne à la demande d'Interpharma, le Moniteur de la santé 2004 indique les sensibilités actuelles des citoyens en matière de politique de santé.

LAMal: de plus en plus acceptée en dépit de nombreuses critiques

Dans le contexte politique et médiatique du débat sur les coûts, la LAMal est souvent critiquée. Aussi pourra-t-on s'étonner qu'elle soit acceptée par une majorité de plus en plus importante de citoyens. Après huit années de LAMal, 56% d'entre eux en dressent un bilan positif, alors qu'ils n'étaient encore que 46% en 2003. A l'exception de l'UDC, tous les partis gouvernementaux ont une base qui se prononce majoritairement en faveur de la LAMal. L'une des raisons de cette approbation croissante réside dans le catalogue des prestations. Une forte majorité de 62% s'en déclare satisfaite et souhaiterait le voir rester en l'état. Cela vaut pour la base de tous les partis gouvernementaux. Seules 12% des personnes interrogées émettent une opinion positive en faveur d'une réduction des prestations de l'assurance de base. Et cela bien qu'une majorité de citoyens indiquent pour la première fois rencontrer un problème permanent ou occasionnel pour payer les primes d'assurance-maladie.

Qualité et liberté de choix constituent une priorité élevée

Lorsqu'il s'agit de choisir dans l'éventail des valeurs entre critères de qualité et critères de coûts, la décision des citoyens est sans ambiguïté. Pour 90%, la qualité s'avère déterminante en matière de santé publique. La liberté de choix continue, elle aussi, à se voir accorder une grande importance. Des coupes substantielles sans répercussions suffisantes sur l'aspect des coûts ne recueillent plus la majorité. C'est ainsi que 51% des personnes interrogées considèrent toujours que les caisses doivent continuer à conclure des accords avec tous les médecins. Seuls 41% des citoyens sont favorables à un assouplissement de l'obligation de contracter, même si l'assistance médicale est garantie dans chaque canton.

Pas de restrictions dans l'accès aux nouveaux traitements

Les citoyens continuent à vouloir que toutes et tous bénéficient du progrès médical. Une majorité se prononce en revanche en faveur d'économies réalisées sur les médicaments utilisés pour soigner les maladies de moindre importance. 63% sont d'accord pour que ceux-ci ne soient plus remboursés par les caisses-maladie. Sinon, s'agissant des médicaments, la qualité est considérée comme plus importante que les coûts. La proportion de citoyens qui souhaitent que le médecin prescrive toujours le médicament le plus adéquat, quel qu'en soit le coût, augmente encore en comparaison dans le temps. En 2003, 44% des personnes interrogées étaient de cet avis; en 2004, l'approbation est

passée à 53%. Ce résultat est remarquable, car - pour tous les autres indicateurs - l'efficience en matière de coûts se voit accorder un poids de plus en plus important. L'acceptation des génériques est par ailleurs toujours en progression, passant cette année à 62%.

Volonté d'un pôle de recherche et d'un pôle pharmaceutique forts

Le rôle joué par la branche chimique et pharmaceutique est jugé extrêmement important et nécessaire pour le pôle économique et le pôle de recherche suisses. Ce secteur vient en deuxième position derrière les banques dans le jugement porté sur la force économique de notre pays. 85 pour cent des citoyens interrogés sont d'avis que la Suisse a besoin d'un pôle de recherche et d'un pôle pharmaceutique forts.

Le "Moniteur de la santé 2004" s'appuie sur une enquête menée auprès de 1213 citoyens. Ont été intégrées cette année dans le catalogue des questions sur l'attitude de la base des partis gouvernementaux concernant la révision en cours de la LAMal. Pour les analyses de tendance, on dispose désormais des données cumulées de 7489 entretiens personnels en face à face depuis 1997.

Contact:

Thomas B. Cueni
Interpharma
Mobile +41/79/322'58'17

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002276/100479903> abgerufen werden.